

ARTICLE

Foucault à Tunis : A propos de deux conférences

Dominique Séglaard, Paris

En 1966, Michel Foucault, devenu soudain célèbre avec *Les Mots et les Choses*¹, quitte la France pour la Tunisie. Il venait d'obtenir un détachement de l'université de Clermont-Ferrand à l'université de Tunis pour trois ans par le Ministère des Affaires étrangères. Il arrive le 15 juin 1966, mais ne s'installe qu'à la fin septembre de la même année, à Sidi Bou Saïd. Il part de Tunis en octobre 1968, sa présence étant jugée de toute façon indésirable après son engagement en faveur d'étudiants en lutte contre le pouvoir². Il emmène avec lui le manuscrit de *L'Archéologie du savoir*³. Il reviendra pourtant en 1971, mais simplement à titre d'invité, et prononcera à cette occasion l'importante conférence sur la peinture de Manet, publiée récemment⁴.

Le département de philosophie est dirigé par Gérard Deledalle, spécialiste de philosophie anglo-saxonne. Entre autres, il fera connaître à Foucault les travaux de John Austin. Le corps enseignant de l'université de Tunis est constitué pour moitié de français. L'enseignement de Foucault consiste en cours de philosophie étalés sur les trois années de la licence, et un cours public, qui connaîtra un grand succès, en particulier le cours sur la peinture italienne du Quattrocento. Foucault invitera également quelques personnalités intellectuelles, ainsi son maître Jean Hyppolite, en avril 1967, pendant la période qui nous concerne. A plusieurs reprises, enfin, il a prononcé des conférences au Club Tahar Haddad, dirigée par Jelila Hafsia,

1 Michel Foucault, *Les Mots et les Choses* (Paris : Gallimard, 1966).

2 Les informations biographiques proviennent essentiellement des livres de Didier Eribon, *Michel Foucault (1926-1984)* (Paris : Flammarion, 1989), devenu une référence, David Macey, *Michel Foucault*, trad. P.E. Dautzat (Paris : Gallimard, 1993), et de l'article de Rachida Triki, « Foucault en Tunisie », in Michel Foucault, *La Peinture de Manet* (Paris : Seuil, coll. Traces écrites, 2004), ainsi que de remarques autobiographiques dispersées dans Michel Foucault, *Dits et écrits*, éd. D. Defert et F. Ewald, 4 vol. (Paris : Gallimard, 1994).

3 Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir* (Paris : Gallimard, 1969).

4 Foucault, *La Peinture de Manet*,

maison culturelle particulièrement ouverte, portant le nom d'un intellectuel tunisien persécuté dans les années trente pour avoir défendu la réforme du statut des femmes⁵.

Les deux conférences de Tunis demeurées jusqu'ici inédites, « Structuralisme et analyse littéraire » et « Folie et civilisation »⁶, ont été prononcées dans ce cadre, en février et avril 1967. Il existe donc cinq interventions publiques, témoignant de l'expérience tunisienne de Foucault⁷ : les deux conférences citées ci-dessus, *La peinture de Manet*, et deux textes publiés de son vivant :

(1) « La philosophie structuraliste permet de diagnostiquer ce qu'est « aujourd'hui »⁸ »;

(2) « Linguistique et sciences sociales⁹ ».

La date de la seconde conférence, « Folie et civilisation », posait problème : elle est située en 1971 dans les archives du Centre Michel Foucault, par le journal *La Presse*, par le *Bulletin de la Mission culturelle française de Tunis* et par David Macey¹⁰. Plus étrangement, les *Cahiers de Tunis* la datent une première fois d'avril 1967 dans leur présentation générale, mais du 24 avril 1971 dans la note de bas de page de la conférence. Mais Didier Eribon dans sa biographie de Foucault, et Rachida Triki, dans son article « Foucault en Tunisie »¹¹, optent pour avril 1967. Nous faisons résolument le même choix, tout simplement parce que dans la courte présentation anonyme, quoique très peu audible, qui précède l'exposé de Foucault, nous pouvons entendre la proposition « son prochain ouvrage sur la méthodologie », c'est-à-dire *L'Archéologie du savoir*. Il ne fait donc aucun doute que cette conférence a été prononcée *avant* le livre de 1969, ce qui écarte définitivement la première

5 Cf. son texte de 1930 : « Notre femme dans la législation islamique et la société ».

6 Des extraits de ces deux conférences sont parues dans le journal tunisien *La Presse*, le 10 avril 1987, et dans le *Bulletin de la Mission culturelle française* (Tunis, 1987); elles ont été publiées et éditées par Rachida Triki, sans autorisation, ainsi que la conférence sur la peinture de Manet, dans le numéro spécial consacré à « Foucault en Tunisie » des *Cahiers de Tunis*, n° 149-150, en 1989, mais très fautives et sans la discussion qui a suivi la première conférence.

7 Cela ne concerne donc pas les deux textes « Foucault répond à Sartre », *La Quinzaine littéraire*, 46 (mars 1968) : 20-22, et « Une mise au point de Michel Foucault », *La Quinzaine littéraire*, 47 (mars 1967) : 21, repris dans les *Dits et écrits T.I* : 662-668 et 669-670 qui, quoique provenant de Sidi Bou Saïd, ne témoignent pas directement de l'enseignement de Foucault à Tunis.

8 Michel Foucault, « La philosophie structuraliste permet de diagnostiquer ce qu'est « aujourd'hui » ». Entretien avec Gérard Fellous, *La Presse de Tunisie*, 12 avril 1967, p. 3, in : Foucault : *Dits et écrits*, T. I, 580 sqq.;

9 Michel Foucault, « Linguistique et sciences sociales », *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 19, (décembre 1969) : 248-255, et discussion, 272-287, in : Foucault, *Dits et écrits*, 821 sqq.

10 David Macey, *Michel Foucault*, 222.

11 Macey, *Michel Foucault*, 222.

hypothèse. Si ces textes n'ont évidemment pas la même portée théorique que les livres, ni toute la richesse des quatre imposants volumes des *Dits et écrits*, ni l'audace des cours au Collège de France, il n'en demeure pas moins qu'ils s'adressent directement à un large public et représentant bien une intervention de Foucault dans un champ intellectuel déterminé, et l'on aurait tout à fait tort de les négliger si l'on cherche à comprendre la pensée de Foucault dans son devenir.

Bien entendu, ces deux textes, le premier en particulier, pourront également intéresser le spécialiste de l'histoire intellectuelle des années soixante, autour du débat sur la Nouvelle critique et ce qu'on a appelé le mouvement structuraliste. Ainsi, comme le montre François Dosse, au cours de l'année 1967, date précisément de nos deux conférences, au moment où les médias s'emparent du terme, des fissures apparaissent « qui vont révéler le caractère souvent factice des regroupements de la première période ... les structuralistes prennent leurs distances avec ce qu'ils estiment être une unité factice. C'est alors le temps de la déconstruction, de la dispersion, du reflux¹². » Foucault va tenter une analyse du débat sur la Nouvelle critique en l'inscrivant dans le contexte du structuralisme. Cela est rendu possible parce qu'il dégage le principe unificateur du structuralisme et définit celui-ci non comme une philosophie, ni même comme une méthode, mais comme un ensemble de disciplines ayant un objet en commun : le *document* en tant que document, ce qui le distingue de l'interprétation et du commentaire. Ce sont donc deux approches du structuralisme qui deviennent alors possibles : l'une, classique, qui voit en lui avant tout une *méthode* applicable dans des domaines aussi différents que la linguistique, la sociologie, l'histoire, l'histoire comparée des religions, l'ethnologie, la critique littéraire etc., l'autre qui le définit par la prise en compte d'un nouvel *objet*, et comme une activité philosophique consistant à diagnostiquer le présent, à « diagnostiquer les conditions de notre existence », « l'ensemble des relations pratiques ou théoriques qui définissent notre modernité »¹³.

Mais cette seconde approche du structuralisme doit beaucoup plus à Dumézil et à l'histoire sérielle, nous allons le voir rapidement, qu'à Jakobson

12 François Dosse, *Histoire du structuralisme*, T.2 (Paris : La découverte, 1992), 9. On trouvera également dans le tome I de cet ouvrage, sous-titré « Le chant du signe », un chapitre (25) sur la querelle Barthes/Picard, ou ce qu'on a appelé le débat sur la Nouvelle critique.

13 Foucault, « La philosophie structuraliste », 583 et 581 : « Le philosophe a cessé de vouloir dire ce qui existe éternellement. Il a la tâche bien plus ardue et bien plus fuyante de dire ce qui se passe. Dans cette mesure, on peut bien parler d'une sorte de philosophie structuraliste qui pourrait se définir comme l'activité qui permet de diagnostiquer ce qu'est aujourd'hui. » (581). Cela annonce évidemment le cours au Collège de France du 5 janvier 1983, intitulé « Qu'est-ce que les Lumières? », publié dans le *Magazine littéraire*, n° 207 (mai 1984) : 35-39, le rapport à Nietzsche servant de fil conducteur.

ou à Lévi-Strauss, et l'*analyse déixologique*, lorsque l'énoncé aura été distingué du *speech act*¹⁴, s'accomplira, ne serait-ce que provisoirement, dans l'*archéologie du savoir*. Ce n'est donc sans doute pas le moindre intérêt de ces conférences que de permettre de mieux comprendre une étape importante de la pensée de Foucault.

Tout d'abord, dans « Structuralisme et analyse littéraire », il établit une analogie entre, d'un côté, le rapport du structuralisme à la déixologie et, de l'autre, le passage de l'anatomie pathologique à la physiologie au XIX^e siècle. La première a fourni le fondement objectif d'une discipline étudiant des maladies, de telle sorte que la maladie puisse être désormais *analysée*. Mais accéder à la structure des organes, rapporter ceux-ci à leurs fonctions pour en définir les rapports s'est rapidement révélé insuffisant. Il a fallu analyser le fonctionnement des corps *vivants* eux-mêmes et de leurs constituants. C'est à ce moment que la physiologie est venue occuper le devant de la scène, en tant qu'étude distincte de la pathologie, comme « science des fonctions et des constantes du fonctionnement des organismes *vivants* »¹⁵. Dès lors, « la découverte des processus vitaux comme contenu de la maladie permet de lui donner un fondement qui n'est pourtant ni lointain, ni abstrait : un fondement aussi proche que possible de ce qui est manifeste; la maladie ne sera plus que la forme pathologique de la *vie* »¹⁶. Par conséquent, alors que l'ancienne physiologie (Cuvier) n'était qu'un système de référence pour l'anatomie, l'anatomie pathologique n'est plus maintenant que l'auxiliaire de la nouvelle physiologie parce que la maladie n'est plus comprise comme un être séparé, mais comme « une déviation intérieure de la *vie*¹⁷ », nouvel objet scientifique. Foucault pourra conclure à la nécessité « d'une médecine physiologique, alors que l'anatomie pathologique, conçue comme simple examen des corps sans vie est à elle-même sa propre limite »¹⁸. Il en serait de même, selon lui, du rapport entre le structuralisme et l'analyse déixologique : le premier, après avoir opéré une percée méthodologique dans les sciences humaines et y avoir introduit la formalisation, devrait s'effacer prochainement comme un cas particulier dans l'analyse générale du document en tant que tel, ou encore de l'archive, l'archéologie du savoir enveloppant alors le structuralisme.

14 Cf. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, 110-111. Mais, par la suite, la position de Foucault semble avoir été plus nuancée. Cf. par exemple les passages cités in H. Dreyfus et P. Rabinow, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, trad. Fabienne Durand-Bogaert (Paris : Gallimard, 1984), chapitre 3.

15 G. Canguilhem, « La constitution de la physiologie comme science » (1963), in *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences* (Paris : Vrin, 1968) : 226; cf. aussi François Jacob, *La logique du vivant* (Paris : Gallimard, 1970) : 199-210.

16 Michel Foucault, *Naissance de la clinique* (Paris : PUF, 1963), 157.

17 Foucault, *Naissance de la clinique*, 155

18 Foucault, *Naissance de la clinique*, 191.

Il y a toutefois un certain flottement dans la pensée de Foucault à ce stade. D'un côté, comme il le déclare dans la discussion qui suit cette conférence, donc en 1967, il se montre agacé par les malentendus auxquels le terme « archéologie », employé dans ses ouvrages antérieurs, a donné lieu et il semble, dans un premier temps, vouloir l'écartier. Et c'est la raison pour laquelle il propose alors d'inscrire son travail dans le cadre de disciplines dites « déixologiques ». Mais en 1969 il répond aux objections, en particulier méthodologiques, qui lui ont été adressées et, cette fois, loin de renoncer au terme, il clarifie ce qu'il entend par « archéologie ». Entre autres raisons, il semble que désigner l'objet commun des disciplines structurales comme le document en tant que document ne se soit pas révélé suffisant pour rompre avec le registre de l'interprétation et du commentaire¹⁹. Dès lors, le terme « déixologie » devenait inadéquat. Plutôt que d'analyse du *document* en tant que tel, l'opération théorique consistera en une analyse de l'*archive*, ainsi définie : « J'appellerai archive, non pas la totalité des textes qui ont été conservés par une civilisation, ni l'ensemble des traces qu'on a pu sauver de son désastre, mais le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses. Analyser des faits de discours dans l'élément général de l'archive, c'est les considérer non point comme documents (d'une signification cachée, ou d'une règle de construction), mais comme *monuments*²⁰. » Et cette analyse s'appellera bien entendu « archéologie ». D'autre part, l'avancée théorique représentée par le concept d'énoncé, comme événement que ne saurait épuiser ni la langue ni le sens, amène Foucault à situer l'énoncé par rapport au *speech act* et, par conséquent, à se démarquer de ce que, classiquement, on a appelé une analyse « déictique »²¹. Là encore, le terme « déixologie » se révélait trop ambigu.

Maintenant, comment procéder positivement? Tout d'abord, il s'agit de cerner différents types de discours. Mais « le discours ne doit pas être pris comme l'ensemble des choses qu'on dit, ni comme la manière de les dire. Il est tout autant ce qu'on ne dit pas, ou qui se marque par des gestes, des attitudes, des manières d'être, des schémas de comportement, des aménagements spatiaux. Le discours, c'est l'ensemble des significations contraintes et

19 Cf. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, 182. L'archéologie « ne traite pas le discours comme *document*, comme signe d'autre chose, comme élément qui devrait être transparent mais dont il faut souvent traverser l'opacité importune pour rejoindre enfin, là où elle est tenue en réserve, la profondeur de l'essentiel; elle s'adresse au discours dans son volume propre à titre de *monument*. Ce n'est pas une discipline interprétative : elle ne cherche pas un « autre discours » mieux caché. »

20 Michel Foucault, « Sur l'archéologie des sciences, réponse au Cercle d'épistémologie » (1968), in *Dits et écrits T.I*, 708.

21 Foucault, *L'Archéologie du savoir*, 127-128.

contraignantes qui passent à travers les rapports sociaux.²² » En d'autres termes, comme Foucault le montre dans cette conférence, le *discours* déborde nécessairement la *langue* (ce qui le démarque assez nettement des analyses de Barthes ou de Lévi-Strauss, par exemple). Puis il faut considérer comment ces types de discours se sont formés historiquement, comment ils s'individualisent, sur quelles réalités historiques, y compris institutionnelles, ils s'articulent, c'est-à-dire quelles sont les conditions historiques, économiques, politiques de leur apparition, de leur formation. Le problème est alors celui-ci : « comment se fait-il qu'à une époque donnée on puisse dire ceci et que jamais cela n'ait été dit? C'est, en un mot, si vous voulez, l'analyse des conditions historiques qui rendent compte de ce qu'on dit ou de ce qu'on rejette, ou de ce qu'on transforme dans la masse des choses dites²³. » C'est là que le concept d'*énoncé* pourra se déployer comme fonction d'actualisation ou condition de réalité²⁴.

Il s'agit donc de donner une forme rigoureuse à l'analyse des *changements*, comme a pu le faire par exemple Georges Dumézil avec son concept de structure²⁵, en replaçant la pratique discursive à l'intérieur des pratiques sociales et en montrant que le discours (comme rituel, pratique ou stratégie) a un effet à l'intérieur des pratiques sociales²⁶; en prenant des ensembles discursifs, il va chercher des lois de passage, de transformation entre eux en établissant le jeu des différences entre deux discours mythiques²⁷, et les conditions dans lesquelles la transformation s'opère, quel rôle jouent les autres pratiques, sociales, dans ce changement, en les plaçant non pas dans une relation de causalité, mais d'isomorphie ou d'implication²⁸.

Foucault va illustrer cette méthode dans sa seconde conférence, « Folie et civilisation ». Il s'agit de dégager une structure posée comme universelle, celle de la ségrégation sociale, de l'exclusion de la folie et s'efforcer d'en décrire les modifications. Loin de poser le changement comme donné, pour en

22 Foucault, « Le discours ne doit pas être pris comme... », *Dits et écrits T.III*, 123-124.

23 Michel Foucault, « La naissance d'un monde » (1969), in *Dits et écrits T.I*, 787.

24 Foucault, *L'Archéologie du savoir*, 115. Signalons, au passage, la proximité avec la définition de la structure par Deleuze, dans *Différence et répétition* (Paris : PUF, 1968), 237 : « La structure...c'est le « thème complexe », une multiplicité interne, c'est-à-dire un système de liaison multiple non localisable entre éléments différentiels, qui s'incarne dans des relations réelles et des termes actuels. »

25 Michel Foucault, « Revenir à l'histoire » (1972), in *Dits et écrits T. II*, 273.

26 Par la suite, Foucault posera le problème autrement, en termes de relations « savoir/pouvoir ».

27 L'analyse structurale de Dumézil, ainsi comprise, ne posera pas la question : deux mythes étant donnés, quelles sont leurs ressemblances? mais cherchera à établir le jeu des différences, le système des différences, leur hiérarchie, leur subordination etc.

28 Dans la discussion qui a suivi la conférence, Foucault se démarque ainsi du marxisme et, en particulier de la tentative de Louis Althusser de concilier le marxisme et l'analyse structurale. Foucault refusera l'analyse historique en termes de causalité, relation physique, au profit de l'implication, comme relation logique.

chercher ensuite la cause, la question est bien : en quoi exactement a consisté le changement? Pour qu'un changement ait lieu dans la structure d'exclusion de la folie, quels autres changements contemporains se sont manifestés? Quelles transformations se sont *effectivement* produites? Quelles variables sont restées constantes pendant que d'autres ont été modifiées? Donc, privilégier la relation logique d'implication par rapport à la relation causale.

L'histoire ne se réduit donc pas à l'étude du successif, mais elle intègre l'analyse du simultané, et le plan de la conférence « Folie et civilisation » se comprend mieux. Loin de se confondre avec une seule de ses dimensions, l'histoire articule le diachronique et le synchronique, de même que la structure ne s'oppose pas à l'événement puisqu'elle n'existe qu'actualisée dans l'événement, et que, réciproquement, l'événement n'apparaît que par la mise en série d'une masse documentaire.

Dans « Structuralisme et analyse littéraire », Foucault préfère recourir, quoiqu'un peu rapidement, au modèle de l'information contre le modèle économique de la production et le modèle physique de la causalité²⁹, mais « Folie et civilisation » semble davantage redevable à l'histoire sérielle³⁰. Au lieu de partir d'objets généraux ou soi-disant transhistoriques (la féodalité, l'Etat, la religion etc.), ou d'accepter une périodisation préalable (Antiquité, Moyen Age, Renaissance etc.), cette histoire « définit son objet à partir d'un ensemble de documents dont elle dispose »³¹. Puis sera repéré un certain nombre de relations entre ces documents : ils seront mis en séries. Enfin, cela permettra de faire apparaître « des *événements* qui autrement ne seraient pas apparus »³², ou qui, du moins, comme l'épisode du Grand renfermement, n'auraient pas été reconnus comme décisifs. Par conséquent, contre le mythe positiviste d'une évolution continue de la rationalité dans l'histoire, mais aussi à la différence d'une analyse marxiste classique, on partira d'une *structure universelle de la folie*; on repérera la variation d'une *fonction* (celle de l'exclusion), puis l'on mettra en *série* des événements économiques, politiques,

29 J. Monod, F. Jacob et A. Wolf venaient d'obtenir le Prix Nobel de médecine en 1965, et leur découverte était solidaire de l'idée que le vivant était avant tout un système héréditaire, et que l'hérédité était devenue information. On remarquera que le 3 novembre 1967, Jacques Monod prononcera sa Leçon inaugurale au Collège de France, dont le contenu sera développé dans *Le hasard et la nécessité* (Paris : Seuil, 1970), et que Louis Althusser lui répondra assez vigoureusement dans son quatrième cours de 1967 sur *Philosophie et philosophie spontanée des savants* (Paris : Maspéro, 1974). Certains passages de la discussion de la première conférence de Foucault semblent annoncer ce débat. Mais cette l'opposition du modèle de l'information et de celui de la production est peut-être redevable aussi aux travaux de Michel Serres, que Foucault avait connu à Clermont-Ferrand.

30 Principalement Pierre Chaunu, *Séville et l'Atlantique*, 12 volumes (SEVPEN, 1955-1960).

31 Foucault, « Revenir à l'histoire », 276.

32 Foucault, « Revenir à l'histoire », 277.

juridiques etc., permettant, en l'occurrence, la médicalisation de la folie. L'histoire peut alors être comprise comme l'espace où l'événement actualise la structure qui, elle-même, est immanente à l'événement : elle est le *jeu* de la structure et de l'événement.

Reste alors une objection : qu'en est-il de la *liberté* des individus si l'on accorde la primauté au système? « Les positivités que j'ai tentées d'établir ne doivent pas être comprises comme un ensemble de déterminations s'imposant de l'extérieur à la pensée des individus, ou l'habitant de l'intérieur et comme par avance; elles constituent plutôt l'ensemble des conditions selon lesquelles s'exerce une pratique, selon lesquelles cette pratique donne lieu à des énoncés partiellement ou totalement nouveaux, selon lesquelles, en fin, elle peut être modifiée. Il s'agit moins des bornes posées à l'initiative des sujet que du champ où elle s'articule (sans en constituer le centre), des règles qu'elle met en œuvre (sans qu'elle les ait inventées ni formulées), des relations qui lui servent de support (sans qu'elle en soit le résultat dernier ni le point de convergence)³³. »

Quelle est alors, à partir de là, le rôle de la pensée et, en particulier, de *l'intellectuel*, sinon analyser ce qu'il faudrait modifier si l'on veut changer quelque chose dans un champ global de relations? Celui-ci a donc pour tâche d'élaborer des « programmes de lutte » et de permettre des interventions pratiques. Ou encore, selon une formule superbe, qui illustre parfaitement le rapport de la structure à l'événement, à « donner la force de rompre les règles dans l'acte qui les fait jouer »³⁴. Mais pour parvenir à cette conception du travail intellectuel, le détour par Tunis semble bien avoir été déterminant.

33 Foucault, *L'Archéologie du savoir*, 271-272. Ce thème sera décliné autrement dans la dernière période, celle qui se concentrera sur les processus de subjectivation.

34 Michel Foucault, « Pierre Boulez, l'écran traversé » (1982), in *Dits et écrits T.IV*, 222.

Appendices : Tables analytiques des deux conférences de Tunis.

I : Structuralisme et analyse littéraire

Introduction

La controverse sur la Nouvelle critique.

Le recours au structuralisme.

I. Le structuralisme.

Ni philosophie, ni méthode, mais ensemble d'analyses ayant pour objet commun le document : la déixologie. D'où :

1. La diversité des domaines du structuralisme;
2. L'importance de la linguistique;
3. Les conflits de méthode face au document :
 - soit chercher l'enchaînement des processus qui ont permis aux différents objets d'être produits. Modèle économique;
 - soit analyser le document en tant que tel. Modèle de l'information.

II. L'analyse littéraire.

Comme discipline du document

Mise en pointe à l'intérieur des analyses structurales.

1. Ancienne critique : axe écriture/consommation.
 - Trier,
 - Juger,
 - Expliquer
2. XX^e siècle : axe écriture/écriture.
 - (a) On s'intéresse moins à la *production* qu'à la forme de ce document qu'est le *langage*;
 - (b) L'analyse littéraire comme transformation d'un langage en un nouveau langage qui doit parler du premier :
 - rapport avec la linguistique
 - rapport avec la logique,
 - et abolition des trois fonctionstraditionnelles (trier, juger, expliquer)
 - (c) L'analyse littéraire se préoccupant moins de la production, l'étude *historique* passe au second plan au profit du langage de l'*analyse*.
 - L'*analyse littéraire* et sa proximité avec les autres disciplines traitant du *document* en tant que tel.

III. Tendances actuelles du structuralisme comme forme de l'analyse littéraire.

(a) L'analyse structurale dans le domaine littéraire : historique

- Formalisme russe (1915); Tchécoslovaquie; USA
- France : - vers 1950, Nouvelle critique : analyse littéraire à partir, non de la linguistique, mais de la psychanalyse : Bachelard, Sartre;
- vers fin 1950-début 1960, modèle linguistique.

(b) Directions actuelles :

- i) dans la dimension de l'imaginaire : Bachelard, Poulet, Starobinski
- ii) dans la dimension du langage : analyse littéraire à partir des schémas linguistiques qui la caractérisent : Lévi-Strauss et *Les Chats*, de Baudelaire (modèle phonologique), Barthes, Genette (modèle rhétorique)
- iii) linguistique (Prieto) et logique (Austin) :
l'extralinguistique dans l'œuvre. Le *discours* déborde la *langue*.

(c) Directions possibles :

- i) A partir de Prieto : analyse de ce qui, dans les énoncés de la littérature, se trouve effectivement dit. Exemple de Joyce.
- ii) A partir d'Austin : étude de la manière dont les énoncés sont posés dans le texte même de l'œuvre littéraire.

IV : Conclusion générale.

II. Folie et civilisation.

I Analyse synchronique.

Thèse : la folie, fonction constante dans toutes les sociétés;

- a) contre le préjugé selon lequel la folie n'existe pas dans les sociétés les plus proches de la nature;
- b) contre le préjugé selon lequel le nombre de fous augmente à mesure que la civilisation se complique.

Cinq caractères de la structure universelle de la folie :

1. statut différent dans les activités de production,

2. statut différent dans les jeux,
3. statut différent à l'égard de la famille et du système des règles sexuelles,
4. statut différent concernant le langage,
5. caractère non institutionnel de la différence des fous et des non fous.

Deux remarques :

- (a) parenté et différence avec les malades,
- (b) parenté et différence avec les déviants sexuels et familiaux,
- (c) parenté et différence avec les personnages sacrés.

Les cinq traits se retrouvent depuis les sociétés les plus archaïques jusqu'à la société occidentale. Reprise des cinq traits en Occident :

- travail,
- jeux, fête,
- statut familial, rapport folie et sexualité,
- parole au statut singulier du fou : le bouffon.
- Mais le cinquième trait, le caractère non institutionnel de la désignation du fou, est variable.

Passage à l'analyse diachronique.

II Analyse diachronique.

Moyen Age : statut flottant et non institutionnel du partage folie/non folie

1. Début d'institutionnalisation du partage folie/non folie à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. Le Grand enfermement.
 - Raison économique : le mercantilisme; partage de ceux qui peuvent travailler et des autres; nouvelle morale : du péché d'orgueil au péché de paresse, d'oisiveté.
2. Début XIX^e siècle. Pinel. Ouverture des maisons d'internement.
 - Raison politique : l'exécutif, et donc la police, perd sa domination; impossibilité de l'internement par Lettre de cachet sur demande familiale;
 - Raison économique : l'économie moderne a besoin d'un volant de chômage; libération des débauchés, infirmes etc. Seuls les fous, incapables d'aller sur le marché du travail, restent internés.

- Société axée sur la famille et rupture épistémologique dans le champ médical : pour les soins médicaux, il a donc fallu passer par l'hôpital. D'où : pour interner les fous il a fallu faire *comme si* on les mettait à l'hôpital pour les guérir.
 - La folie devient maladie mentale. Création des hôpitaux psychiatriques.
3. XX^e siècle : on est passé du *comme si* on soignait médicalement, à de *véritables* soins médicaux. Thérapeutique : - psychanalyse,
- pharmacologie (1950/1960)

III. Conclusion générale :

1. Cette série d'événements a opéré une variation de l'un des cinq traits de la structure universelle de la folie;
2. Contre le préjugé d'une évolution continue de la raison et de la science qui finirait par connaître une maladie jusque-là cachée.